

Agir pour la jeunesse

DISCOURS DE M. LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Avignon (Gard) -- Mardi 29 septembre 2009

Madame et Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs,

Si j'ai souhaité m'exprimer devant vous aujourd'hui, c'est pour parler du sujet extrêmement important à mes yeux et en même temps extrêmement complexe à traiter qu'est la question de la jeunesse, de son avenir, de son autonomie et des chances que la société doit lui réserver. Bien sûr, il est facile de dire que la jeunesse d'un pays, c'est son avenir, c'est son capital. Mais j'ai parfaitement conscience que les jeunes d'aujourd'hui sont confrontés aux défis d'un monde en crise, une crise dont la jeunesse n'est pas responsable, qu'elle subit. Il nous faut à nous adultes, responsables, leur tendre la main et trouver, ce qui est très difficile, les moyens d'une politique de la jeunesse qui ne soit pas de l'assistanat, mais qui permette à chaque jeune de se construire un avenir, de façon autonome et, si vous me le permettez, libre.

Pendant trop longtemps, notre pays n'a pas offert à sa jeunesse les perspectives auxquelles elle aspire. J'en veux pour preuve que depuis plusieurs décennies la France est l'un des pays d'Europe dont le plus grand nombre de jeunes sont au chômage. Quelles perspectives pouvons-nous avoir si nos jeunes sont au chômage ? Je veux tourner cette page et essayer de bâtir avec vous une politique structurelle de la jeunesse qui affirme des choix dont certains sont difficiles, sur lesquels je vais m'expliquer, mais qui doit donner une chance à chaque jeune quelle que soit son origine, quels que soient ses talents, quelles que soient ses inspirations.

Le 12 janvier dernier, j'ai demandé à Martin HIRSCH de travailler, de réfléchir, à ce que pourrait être une politique de la jeunesse et j'ai demandé à Martin HIRSCH d'inscrire cette politique autour d'un projet, l'autonomie. Ce n'est pas évident mais je pense, et c'est la première idée que je veux défendre devant vous, qu'une politique de la jeunesse digne de ce nom, c'est une politique qui permettra l'autonomie pour chaque jeune. Être autonome, cela ne veut pas dire refuser sa famille, cela ne veut pas dire refuser son milieu, cela ne veut pas dire refuser ses amis, mais avoir les moyens de choisir sa propre vie. Pendant quatre mois, Martin HIRSCH, que je remercie beaucoup, et les membres de sa commission ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour formuler des propositions novatrices et ambitieuses.

Dans la commission il y avait des gens de tous les bords politiques, de toutes les responsabilités. Je les en remercie tous ; chacun a essayé de faire un pas vers l'autre pour voir ce que pouvait donner une politique de la jeunesse. J'ai bien conscience qu'il n'est pas facile pour les jeunes d'être jeunes dans la France d'aujourd'hui. J'ai bien conscience que les temps sont durs pour votre génération. Qui pourrait nier qu'il soit plus compliqué qu'avant pour un jeune de devenir un adulte libre et pleinement intégré dans la société ? Ce n'est pas un mystère : l'insertion professionnelle des jeunes, c'est un parcours du combattant. C'est difficile et nous n'avons pas résolu cette question.

Le monde professionnel devrait ouvrir ses bras aux jeunes, mais ce sont les jeunes qui, avec leurs propres bras, doivent ouvrir les portes. On a inversé le système, le monde professionnel devrait s'ouvrir spontanément pour



accueillir cette richesse qu'est la jeunesse et on s'aperçoit que ceux qui, jeunes, intègrent le monde professionnel sont ceux qui se sont battus. Je ne suis pas contre, j'en connais d'autres qui se sont battus pour réussir. Mais ce n'est pas tout à fait normal qu'on doive se battre à ce point pour faire valoir ses talents. On devrait se battre pour mériter la chance que l'on vous donne, pas se battre pour avoir une chance.

Le taux de chômage des jeunes est durablement plus élevé que celui des autres Français. Les jeunes sont davantage touchés par la pauvreté que le reste de la population. Les difficultés du logement sont multiples et l'enchaînement des petits boulots est le lot quotidien de trop de jeunes. Le décrochage des études, l'importance des sorties sans diplôme du système éducatif constituent des symptômes inquiétants du fossé qui se creuse entre la société et les jeunes. Tout cela crée une inquiétude parmi la jeunesse, une crainte, au fond, d'un déclassement. Moi, je pense que ce qu'il y a de plus frappant, c'est que les jeunes de ma génération avaient l'ambition d'avoir un statut dans la société plus important que celui de nos parents. Et je pense qu'à l'inverse, beaucoup de jeunes d'aujourd'hui ont peur d'avoir un statut moins important que celui de leurs parents. Je parle statut, non pas au sens administratif du terme, je parle d'une place dans la société, d'un statut social, comme l'on dit même si cela est un peu caricatural.

Pendant des années, nous sommes restés trop figés et nous n'avons pas, me semble-t-il, pris les tournants nécessaires pour construire cette société qui donne une chance à chaque jeune. Le marché du travail a séparé les travailleurs insérés des précaires, des chômeurs et des jeunes. Une école à deux vitesses, une protection sociale déséquilibrée en défaveur des actifs et des jeunes, et la jeunesse a été la première victime de notre incapacité collective à nous réformer, à abattre des cloisons ; et plus on affirmait l'égalité des chances, moins on la vivait. Nous avons tous parlé de l'égalité des chances, mais qu'est-ce qu'il en est de la réalité ? Et c'est ce monde-là que je souhaite changer avec vous.

Il faut refuser la dévalorisation du travail et de l'effort. Je pense que cela a été une grave erreur de refuser l'émulation scolaire. Je pense que cela a été une très grave erreur de placer l'élève à l'égal du maître. Je pense que cela a été une erreur de chercher des excuses à ceux qui ne respectent pas les règles élémentaires de la vie en société. Et je pense enfin que ce fut une erreur d'ériger l'individu contre la famille au lieu de promouvoir leur nécessaire complémentarité. Je le dis aux jeunes : ceux qui ont fait cela n'ont pas préparé votre avenir. Parce que le monde est en train de changer, vous avez besoin de repères. Vous avez besoin de valeurs, oserais-je dire, vous avez besoin de morale. Vous avez des droits, mais vous avez aussi des devoirs et ne pas parler de vos devoirs, c'est un mensonge, ce n'est pas vous préparer à l'avenir.

Alors à partir de ce moment, comment allons-nous favoriser votre autonomie ? L'autonomie, dans mon esprit, c'est la faculté pour chacun d'entre vous de faire ses propres choix et de les assumer. Parce que la contrepartie de la possibilité de choisir c'est la responsabilité du choix que vous aurez fait. C'est liberté et responsabilité qui sont, dans mon esprit, opposées à dépendance et assistanat. Ce désir d'autonomie, c'est le ciment de la jeunesse. Mais il ne la rend pas uniforme. Et c'est là où il y a la difficulté de la politique que je vais exposer. Parce que cela serait tellement simple, Martin, qu'on puisse dire : « Les jeunes veulent être autonomes et on a même le kit d'autonomie. »

Mais il n'existe pas, parce que la jeunesse est multiple. Qui pourrait penser que l'accès à l'autonomie se pose de la même manière pour un jeune de seize ans ou pour un quasi-adulte de vingt-cinq ans, pour un jeune en difficulté ou pour un jeune d'une famille à statut social privilégié ? Et d'ailleurs peut-on placer sur le même plan un jeune travailleur, un diplômé et un décrocheur ? La priorité n'est-elle pas de répondre d'abord aux besoins des jeunes qui ont le plus de difficultés ? Il faut aider tous les jeunes à être autonomes, mais on ne peut pas vous traiter tous de la même façon. Je pense que l'égalité n'est pas l'égalitarisme et qu'à force de dire que tous les jeunes ont les mêmes droits, on tire vers le bas, parce que naturellement on n'a pas les moyens de donner à tous. Il va donc falloir faire des choix aussi pour aider ceux qui en ont le plus besoin. C'est sur ces bases que nous voulons construire votre autonomie. Aucun



jeune en difficulté ne sera laissé seul à son sort, aucun jeune ne sera laissé sans emploi, sans formation, sans accompagnement.

Comment allons-nous faire ? Le premier pilier -- il y en a quatre --, c'est l'éducation. Le mois prochain avec Luc CHATEL, j'exposerai les contours de la réforme du lycée sur laquelle nous avons beaucoup travaillé. Ce n'est pas le lieu d'en parler, mais j'y reviendrai parce que le lycée est un carrefour majeur. Si on réussit au lycée, on a une chance de s'en sortir. Si on échoue au lycée, ce sont des années de galère pour rattraper le retard. Je dirai juste un mot sur ce sujet qui est celui de l'orientation. Il n'y a pas d'accès à l'autonomie sans une école qui permette à un jeune de choisir ce qu'il veut faire dans la vie.

Or, le problème de l'orientation aujourd'hui dans notre pays, c'est qu'elle n'existe pas ou si mal. Je veux dire que l'idée qu'on peut choisir sa vie à la suite d'un seul rendez-vous ou d'une visite à la seule Journée des métiers, cette idée est absurde. De la même façon, est extrêmement condamnable l'idée qui consiste à demander à un jeune en seconde de faire un choix qui serait définitif. Je plaide pour que l'orientation soit progressive sur tout le temps de la durée du lycée, seconde, première, terminale, et que chaque famille et chaque jeune aient le droit, je dis le droit de revenir sur leur choix. Parce que c'est une injustice profonde que celle qui consiste, à partir de la première, à faire un choix de filière. On peut se tromper ; ma volonté c'est que l'on puisse revenir sur ce choix là. Et vous voyez bien (tous, vous n'êtes pas au lycée, mais pour ceux qui sont au lycée) l'idée, c'est de dédramatiser l'orientation qui est vécue aujourd'hui comme, au fond, en utilisant un mot fort, de la sélection sans le dire, de la sélection par l'échec.

Cette sélection-là est scandaleuse parce qu'elle est profondément injuste. Combien de jeunes se retrouvent sortis de la filière scientifique non pas parce qu'ils ont choisi les autres filières mais parce qu'on les a désignés comme des lycéens qui ne réussiront pas. Ce n'est pas admissible. Il y aura d'ailleurs dans le projet que nous avons avec Luc CHATEL d'autres éléments. Je tiens absolument à ce qu'on rééquilibre les filières parce que tant mieux pour ceux qui sont en filière scientifique, cela marche bien, mais il n'y a aucune raison de pénaliser l'autre moitié de lycéens qui sont en filière littéraire ou qui sont en filière économique.

Pour vous donner de l'autonomie, on va prendre des mesures qui permettront à chacun de réfléchir à son avenir, d'avoir un véritable droit à la réorientation en cours d'année, pour qu'aucun jeune ne reste durablement en situation d'échec. On fera un livret de compétences pour ceux qui n'ont pas l'idée à seize ans ou à dix-sept ans de ce qu'ils veulent faire toute leur vie, ce qui est la majorité. Ce livret de compétences permettra de mettre en valeur leurs atouts et de les aider, petit à petit, à décanter le choix qui sera le leur. Sans une orientation performante, il n'y a pas de libre choix, il n'y a pas d'égalité des chances. Nous allons réformer de fond en comble le système d'orientation au lycée. Aucun parmi vous ne sera laissé seul face à ce choix, vous aurez des tuteurs, vous aurez des conseillers, vous aurez des rendez-vous tout au long de votre scolarité, vous aurez un livret de compétences, vous aurez le droit de choisir et de revenir sur votre choix. C'est absolument capital pour nous.
Deuxième pilier, l'insertion professionnelle.

Je veux donner la priorité absolue à une catégorie de jeunes dont on ne s'est absolument pas occupé jusqu'à présent qui sont les jeunes en rupture avec le système éducatif. Je vais employer des mots forts, mais je veux être bien compris de la société française. Nous allons mener une guerre sans merci contre le décrochage scolaire. Je n'accepterai pas que des jeunes quittent l'école à seize ans sans aucune perspective.

L'école est obligatoire jusqu'à seize ans. Il est des jeunes -- 100 000 par an -- qui disparaissent totalement de notre système entre seize ans et dix-huit ans. Pourquoi ? L'école est obligatoire jusqu'à seize ans, ils quittent l'école à seize ans, personne n'a rien à dire. Et comme la plupart des dispositifs commencent à dix-huit ans, il y a un véritable trou



noir scandaleux socialement, coûteux financièrement, dramatique pour la cohésion de la société, où 100 000 jeunes disparaissent de tous les systèmes et de tous les processus. Et naturellement ce sont les jeunes qui ont le plus de difficultés sociales, naturellement ce sont les jeunes qui souvent sont dans des familles que la vie a éprouvées et qui ne peuvent pas -- ces familles -- se substituer à l'État. Nous ne laisserons -- je les appelle les « décrocheurs » -- aucun d'entre eux livré à lui-même.

Dès la rentrée prochaine, nous mettrons en place un dispositif où tous les jeunes de seize ans qui quitteront l'école seront suivis, répertoriés ; on leur proposera une formation ou un emploi. Aucun de ces jeunes ne restera abandonné à lui-même. C'est un enjeu dont j'ai parfaitement conscience -- c'est ce que je disais tout à l'heure : 100 000 jeunes par an qui disparaissent, dont plus personne ne s'occupe ! À ceux qui me disent « Attention, tout cela coûte de l'argent » : cela coûte bien plus cher de sacrifier 100 000 jeunes d'une génération chaque année en les laissant tomber complètement, tout le monde dormant sur ses deux oreilles puisque ce n'est plus le problème de personne, puisqu'ils sont dans un véritable triangle des Bermudes administratif où personne ne s'en occupe.

Nous allons faire évoluer profondément nos systèmes. Aucun jeune ne devra -- attention, ce ne sont pas des mots, ce sont des décisions -- aucun jeune ne devra entre seize et dix-huit ans être laissé hors de tout système de formation sauf s'il a déjà un emploi. Ce ne sera pas un choix, ce sera une obligation. L'inactivité après l'absentéisme scolaire, l'inactivité ne prépare pas à la vie. Donc aucun ne sera laissé sans formation sauf s'il a déjà, naturellement, un emploi. C'est un droit pour les jeunes, mais c'est une obligation pour la Nation. Nous consacrerons ce droit et cette obligation dans la loi, et nous les mettrons en œuvre dans les faits.

La prévention du décrochage va devenir prioritaire pour l'Éducation nationale. Les formules d'enseignement adaptées seront développées à hauteur de l'enjeu. Les médiateurs de réussite scolaire poursuivront leur mobilisation sans faille contre l'absentéisme. Dans chaque établissement, un référent sera désigné pour soutenir les élèves fragiles. Toute la communauté éducative sera mobilisée. Tous les jeunes qui sortiront à seize ans du système scolaire, on les récupérera dans un système de formation. On va travailler avec Martin HIRSCH, avec Luc CHATEL, avec toute l'équipe pour qu'aucun ne passe au travers des mailles du filet de la formation. Au moment où ces jeunes décrochent du système éducatif, tout doit être fait pour les repérer, leur venir en aide, alors même que nombre d'entre eux échappent aux circuits traditionnels.

Un suivi systématique des décrocheurs sera organisé entre les institutions qui sont au contact des jeunes à ce moment charnière : je pense aux rectorats, aux CFA, aux missions locales, qui seront regroupés au sein de plates-formes régionales d'orientation. Dans chaque région, on organisera une plate-forme régionale d'orientation, on répertoriera la totalité des décrocheurs et on leur proposera à chacun une solution. Nous allons expérimenter ce système dès cette année, et ce système sera généralisé à la rentrée 2010. Les missions locales seront le pivot de l'accompagnement des jeunes. Nous leur attribuerons des moyens à hauteur des résultats obtenus dans la prise en charge des décrocheurs. Chaque décrocheur aura un parcours d'insertion qu'on va contractualiser avec lui, associant droits et devoirs. On financera le parcours, mais lui il assurera ses obligations.

Tous les leviers d'insertion seront mobilisés à leur profit : contrat d'apprentissage, cher Laurent WAUQUIEZ, place en école de la deuxième chance, contrat d'insertion. Nous allons inventer des outils complémentaires. Martin HIRSCH va expérimenter un mécanisme permettant aux référents des jeunes de leur attribuer des aides personnalisées, pour qu'ils suivent jusqu'au bout un parcours de réinsertion. Qu'on me comprenne bien, il ne s'agit pas de mieux traiter un jeune qui décroche qu'un jeune, qui peut être en situation sociale difficile, qui suit ses études.

Mais le jeune qui décroche, qui se battra, qui assumera ses devoirs, son référent bénéficiera de moyens pour l'aider.



Est-ce que c'est le permis de conduire ? Est-ce que c'est le financement d'une formation ? On en discutera, Martin HIRSCH va expérimenter. Mais, vous voyez bien, pour chacun d'entre eux, on va contractualiser devoirs et droits. Et les aides que les référents pourront donner à ces décrocheurs seront exclusivement réservées aux jeunes décrocheurs qui suivent assidument une formation. Ceux qui ne suivront pas une formation n'auront rien. La société ne peut pas donner des droits et ne pas exiger des devoirs. On ne laissera personne tomber mais on est vraiment dans la logique des droits et des devoirs. Nous devons jeter toutes nos forces dans cette bataille même si j'ai bien conscience que les décrocheurs ne sont pas les seuls à faire face à ces difficultés.

Mais vous voyez, c'est très nouveau, c'est très ambitieux, c'est très difficile mais je ne peux pas me résoudre à laisser 100 000 jeunes Français par an partir à la dérive au prétexte qu'ils ne correspondent pas aux critères de sélection administrative que nous avons dans notre pays depuis cinq décennies. Ce n'est pas possible. La politique, ce n'est pas le virtuel, cela doit être le réel et nous allons engager la guerre sans merci contre les décrocheurs.

Alors, ce ne sont pas les seuls à connaître des difficultés d'insertion.

Laurent WAUQUIEZ, auquel je rends hommage et que je remercie, a mis en place un plan d'urgence pour l'emploi des jeunes. Il rend le contrat d'apprentissage plus attractif, multiplie les places en écoles de deuxième chance, facilite l'embauche des stagiaires sous statut de CDI. On n'a cessé depuis ce matin de me parler de la question des stages et de la difficulté de l'insertion professionnelle mais on va aller encore plus loin.

Pourquoi les pré-recrutements ne seraient-ils pas autorisés, pour que les entreprises qui le souhaitent financent les études d'un jeune en échange d'un engagement de ce dernier à travailler en leur sein à la fin de sa formation ? Cela s'appelle de la fidélisation. Pourquoi ne pas le permettre ? Cela donnerait des ressources aux IUT, aux centres d'apprentissage et cela permettrait à des jeunes d'être tranquilles en formation en se disant : « À la sortie de ma formation, j'ai un contrat. » Et cela permettrait à l'entreprise de planifier son recrutement. Conformément à la loi sur le dialogue social, je demande dès aujourd'hui aux partenaires sociaux de se saisir avec Laurent WAUQUIEZ de cette question.

Le contrat d'insertion dans la vie sociale sera renforcé. Je demande que l'on teste des formules nouvelles, par exemple en expérimentant un mécanisme dans lequel le jeune, en contrepartie d'un soutien de l'État, sera tenu d'accepter toute proposition d'emploi ou de formation.

L'alternance sera au cur de nos priorités. Nous améliorerons le statut des apprentis, pour qu'ils bénéficient d'avantages inspirés de ceux aujourd'hui accordés aux étudiants. Car -- je le dis sous le contrôle de Valérie PÉCRESSE -- cela serait quand même extraordinaire d'expliquer que l'apprentissage doit être valorisé et de donner aux apprentis moins que ce que l'on donne aux étudiants. C'est de l'injustice et je n'accepterai pas cette injustice. Là aussi, c'est la différence entre la réalité et les mots. Si on veut revaloriser l'apprenti, donnons à l'apprenti les mêmes avantages qu'à l'étudiant. On n'oppose pas les uns aux autres, on dit que l'apprenti comme l'étudiant ont choisi un parcours d'excellence.

La Fonction publique s'ouvrira à l'apprentissage. Rendez-vous compte qu'alors que l'État depuis des années plaide pour le développement de l'apprentissage, il y a moins de 6 000 apprentis dans la Fonction publique. C'est un scandale parce que cela consiste pour l'État à dire aux entreprises : « Faites ce que je dis et surtout pas ce que je fais. » Et quelle est la crédibilité de l'État de pousser les entreprises à proposer des places d'apprentissage et lui-même, dans ses propres services de ne pas en donner. L'apprenti ou l'apprentissage, ce n'est pas simplement les travaux manuels. Il y a des tas de domaines dans la fonction publique où nous devons prendre des jeunes apprentis pour les aider à se préparer à la situation qui sera la leur dans la société.



Enfin, dans les universités, avec Valérie PECRESSE qui a mené tout ce chantier de réformes brillamment, nous allons développer l'alternance en fin de cursus partout où cela est possible. Là aussi c'est extraordinaire. Pourquoi l'alternance ne serait pas possible en fin de cursus à l'université ? L'alternance n'est pas réservée simplement à bac + 2. Et cela ferait beaucoup de bien à nombre d'étudiants, y compris à des niveaux élevés, de commencer en alternance. Pourquoi ? Je voudrais que l'on rapproche les statuts, cela permettra de donner davantage de concret et d'insertion professionnelle aux étudiants et en même temps, aux familles des apprentis, ou de la formation professionnelle, pour donner à ces jeunes la reconnaissance de la Nation.

Nous allons aller plus loin dans l'encadrement des stages. Prévoir une rémunération minimale pour les stages de plus de deux mois était une étape nécessaire. Mais pour éviter les abus, il faut définir clairement ce dont on parle. Le stage est une étape dans un parcours de formation. Il n'est pas un sous-statut permettant aux entreprises d'éviter de recruter des salariés. Je vais être très clair sur le sujet, je soutiens les entreprises. Chef d'entreprise, c'est un métier extrêmement difficile et c'est utile à la Nation. Mais le stage, c'est un parcours de formation, pas un sous-statut.

Je n'accepterai pas que le stage devienne un sous-statut : « Je prends un stagiaire parce que c'est plus tranquille que d'embaucher un salarié. » Cela je ne pourrai pas l'accepter, dans aucun cas, dans aucune situation. Tout stage doit donc s'inscrire dans une perspective claire pour le jeune, dans le cadre de ses études et d'un accès futur à l'emploi. C'est la raison pour laquelle les stages hors cursus seront interdits. Le stage, c'est pour le cursus : hors cursus, pas de stage. Moraliser les stages, c'est montrer à la jeunesse qu'elle a le droit d'être respectée et d'être considérée. Je veux bien dire à la jeunesse « droits et devoirs » mais il faut les respecter. Et ce n'est pas parce qu'on est jeune, qu'on n'a pas à être respecté. Un stage qui ne serait pas un cursus mais un sous-statut, c'est manquer de respect à quelqu'un qui devrait être un salarié protégé par un droit social. Et j'y reviendrai.

J'en viens à une question extrêmement importante à mes yeux et qui est une conviction depuis bien longtemps. Nous devons tout faire pour valoriser les jeunes travailleurs. Je vais dire quelque chose qui est, à mes yeux, un véritable scandale et qui fait que j'ai toujours été opposé à des contrats jeunes à statut social inférieur. Je n'accepte pas l'idée que parce qu'on est jeune, on a moins de droits sociaux que quand on est adulte. Et par exemple, il est profondément anormal qu'un jeune qui a commencé à travailler tôt n'ait pas le droit au RSA s'il a moins de vingt-cinq ans.

Je conteste l'idée, je la conteste, que vingt-cinq ans soit une limite au-delà de laquelle on a un droit et en deçà de laquelle on perd ce droit. Mais qui peut comprendre que, dans la même entreprise, le travailleur de vingt-cinq ans et six mois a le droit au RSA, c'est-à-dire d'avoir le revenu de son travail plus les allocations et, dans la même entreprise, le même travailleur, vingt-quatre ans et six mois n'a pas le droit ou n'aurait pas le droit du salaire plus les allocations, au prétexte que depuis trente ans la règle de vingt-cinq ans s'applique ? Elle n'a aucun sens, elle est choquante. Je le dis donc de la façon la plus claire. Je veux y mettre un terme parce que je considère comme anormal qu'à durée de travail égale, on traite différemment deux salariés au motif exclusif que l'un est plus jeune que l'autre. Qui peut accepter cela ? Pourquoi le CIP fut une erreur ? Et pourquoi le CPE fut une erreur ? Parce qu'il est inacceptable dans la société française que l'on n'ait pas les mêmes droits sociaux selon que l'on a tel âge ou tel autre.

Les Français ne peuvent pas bénéficier de droits sociaux différents sur la seule base de leur âge. Ce n'est pas ma conception de la justice sociale, ce n'est pas de cette manière que l'on encouragera ceux qui prennent tôt leurs responsabilités d'adulte. Voici pourquoi nous avons décidé d'ouvrir le bénéfice du RSA aux travailleurs de moins de vingt-cinq ans. C'est un changement considérable. J'en mesure les risques et je ne veux pas qu'il y ait d'ambiguïtés entre nous. Mon intention n'est pas d'instaurer un RMI jeunes, que j'ai toujours refusé tout au long de ma vie politique, un RMI jeunes qui consisterait à faire de nos jeunes des assistés. Le bénéfice du RSA sera réservé aux jeunes qui sont déjà dans le monde professionnel, qui ont travaillé déjà deux ans sur une période de trois ans.



Ces jeunes travailleurs méritent que la Nation valorise leur effort. Vous le voyez bien, maintenant à moins de vingt-cinq ans, si l'on a travaillé deux ans sur une période de trois ans, on aura le droit au RSA. Si l'on n'a pas travaillé deux ans, on n'y aura pas droit. Pourquoi ? Parce que je ne veux pas du RMI jeunes, parce que je ne veux pas de l'assistanat, parce que je souhaite valoriser les travailleurs jeunes ou moins jeunes. C'est un nouveau droit social pour les jeunes travailleurs dans notre pays. Cela a été promis par tout le monde, depuis des années. Aujourd'hui, c'est chose faite. Je le dis à mes propres amis politiques. Je ne crains pas le débat là-dessus mais la majorité doit être une majorité ouverte sur la justice, sur la justice mais pas sur l'idéologie.

J'ai été élu sur la revalorisation du travail et sur la justice. La revalorisation du travail, c'est qu'un jeune travailleur puisse avoir le RSA. La justice, c'est qu'un jeune de moins de vingt-cinq ans puisse être traité comme un salarié de vingt-six ans. Cela c'est la justice mais je ne tourne pas le dos à mes valeurs. L'assistanat non ! Le RMI jeunes : non ! Il faudra travailler mais c'est un progrès social immense, me semble-t-il. C'est un changement dans les habitudes de notre pays et j'ai parfaitement conscience de ce que cela remet en cause comme habitudes, mais j'en attends que les jeunes considèrent qu'ils sont respectés, qu'ils ont les mêmes droits que les autres ; donc on pourra leur demander les mêmes devoirs que les autres.

Il y a aussi la capacité à s'assumer financièrement. Permettre aux jeunes de s'assumer financièrement, c'est agir sur tous les leviers qui déterminent le niveau de vie des jeunes et d'abord leurs qualifications. La hausse du niveau de formation -- vraiment vous savez moi j'essaie de dire ce que je pense, au fond de moi, sans complaisance et j'ai un travail à faire, j'ai un devoir à assumer et c'est ce que je fais : s'il n'y a pas de hausse de votre niveau de formation, vous aurez un déclassement social.

Tout passe pour vous par la hausse de votre niveau de formation, quelle que soit par ailleurs cette formation, quel que soit par ailleurs le domaine mais c'est déterminant. L'enseignement supérieur est le moteur de l'ascension sociale, de l'égalité des chances. Je veux parler du rythme universitaire et Valérie PÉCRESSE, qui a toute ma confiance, bien sûr, va poursuivre résolument l'allongement de la durée effective de l'année universitaire. Écoutez, ce n'est pas possible que l'on ne voie pas qu'il y a là un problème majeur. Je propose, dans toutes les filières qui le nécessitent, que les universités portent à dix mois la durée annuelle des formations, comme c'est déjà le cas dans certains cursus.

Avec Valérie nous faisons entièrement confiance aux présidents d'universités et à leurs équipes pour trouver la meilleure manière de mettre en uvre ces orientations. Elles supposent naturellement d'adapter le service offert aux jeunes mais il n'y a aucune raison que l'année universitaire soit si courte. On ne peut pas dire il faut élever le niveau des formations et raccourcir la durée de l'année universitaire. Donc nous allons poursuivre avec Valérie l'allongement de la durée de l'année universitaire. Je vous annonce que désormais au mois de septembre, les étudiants auront pleinement accès aux bibliothèques et aux salles informatiques parce que naturellement si je dis cela et que les salles informatiques et les bibliothèques sont fermées, cela ne va pas fonctionner. Une fois la durée des formations effectivement étendue, un dixième mois de bourse sera accordé pour permettre aux jeunes de condition modeste d'avoir les mêmes chances que les autres de réussir.

On va progressivement allonger la durée de l'année universitaire et naturellement on va essayer d'être justes : à ce moment-là on ne peut pas dire que l'on allonge la durée universitaire mais on laisse la durée des bourses. Donc on allongera à ce moment-là -- mais c'est la même logique, droits et devoirs -- le nombre de mois de versement des bourses. Nous le devons aux Français qui paient des impôts et qui font que les études sont gratuites. Mais je le dis aussi : les étudiants devront s'engager à respecter l'obligation d'assiduité. Il n'y a pas de droits sans contrepartie de devoirs. Oui, nous sommes prêts à allonger la durée des bourses, oui, nous sommes prêts à ouvrir les bibliothèques, les



salles informatiques dès septembre. Je le dis aussi, nous sommes prêts à renforcer les contrôles pour que la société française soit assurée que ceux qui ont des études gratuites ou des bourses, respectent les règles d'assiduité minimum.

Pas de droits sans devoirs !

Pour permettre aux jeunes de s'assumer financièrement, il n'y a pas de solution unique (ce serait tellement simple !) mais le réalisme nous invite à concentrer les moyens sur les personnes les plus en difficulté. Pour identifier les formules les plus utiles, Martin HIRSCH disposera sur les deux prochaines années d'une enveloppe de 50 millions d'euros qui permettra de procéder à ces expérimentations qui nous permettront de les généraliser pour celles, ensuite, qui fonctionneront. Je demande simplement à Martin qu'elles respectent plusieurs impératifs : un objectif d'amélioration du taux d'emploi ou de formation des jeunes concernés ; l'exigence de réelles contreparties de leur part ; une durée suffisamment longue pour que leurs effets puissent être mesurés. L'idée est simple : nous ne voulons pas pour notre jeunesse d'assistantat. Tournons le dos à l'assistantat. Il n'y a aucune espérance dans l'assistantat mais ceux qui saisiront leurs chances, on va les aider et les aider puissamment.

Par ailleurs, pour les jeunes qui ont une aspiration particulière à l'autonomie, Martin HIRSCH m'a proposé, et je l'ai accepté, d'expérimenter un mécanisme de dotation destiné à permettre au jeune de bénéficier lui-même d'une partie des aides publiques qui sont aujourd'hui attribuées à ses parents. Alors, je sais que cette idée ne fait pas consensus, ce n'est pas une raison pour qu'on la mette de côté et que l'on n'en parle pas. Moi, je pense qu'il faut faire des expérimentations et tester cela avec les garde-fous nécessaires, pour que les termes du débat soient clarifiés. Mais dans ce cadre, le jeune aura la possibilité de financer des dépenses utiles, comme son permis de conduire ou l'accès à un logement. En tout cas je souhaite, je le dis aux parlementaires, que l'on fasse cette expérimentation pour les jeunes qui le veulent, pour des dépenses utiles.

Est-ce qu'il ne faut pas verser une partie des allocations de la famille aux jeunes majeurs ? Je ne ferai pas la généralisation maintenant parce que c'est trop complexe. Je veux entendre les termes du débat. Mais pourquoi refuser une expérimentation ? Cela aussi, c'est de l'autonomie.

Alors, est-ce que l'on veut que nos jeunes soient autonomes ou est-ce que l'on veut qu'ils soient assistés ? On ne peut pas dire : « Ils doivent être autonomes et pas assistés » et en même temps dire « Attention sur les allocations versées à la famille, je n'accepte pas que l'on en parle ». Parlons-en, expérimentons. Martin va voir les associations familiales, les parlementaires se saisiront de ce débat, nous en débattons et nous verrons les conclusions à en tirer.

D'autres actions seront engagées. Pour mieux protéger la santé du jeune, l'aide à l'acquisition d'une complémentaire, je vous l'annonce, sera doublée à partir de l'année prochaine. Là aussi on ne peut pas plaisanter avec la santé de nos jeunes, ce n'est pas possible. Tout le monde me parle de politique de prévention, la première politique de prévention, c'est de permettre aux jeunes d'avoir une complémentaire. Nous allons doubler l'aide pour la complémentaire. Pour les problèmes d'accès au logement, nous allons inciter les bailleurs privés à louer aux jeunes. La location aux jeunes ne doit plus être considérée comme un risque pour les propriétaires. Elle doit au contraire devenir vraiment attractive !

Enfin, dernier pilier de l'autonomie, l'engagement. Toute ma vie, moi, j'ai été engagé et peu importe que cela soit dans la politique, je me sens une proximité avec tous ceux qui s'engagent (mouvement syndical, mouvement politique, mouvement associatif, peu importe) ; on doit faire quelque chose de sa vie. Et vous n'en ferez rien si vous ne vous engagez pas. Regarder la vie de façon distante, comme extérieure, n'amène rien ; l'engagement est la clef, l'engagement, c'est la clef d'une génération solidaire qui s'implique.

Le service civique, à mes yeux, entre pleinement dans ce projet d'une société qui s'engage.

Moi, je souhaite une société qui s'engage, même si on peut être en désaccord, mais je trouve toujours plus de noblesse



à celui qui veut être acteur qu'à celui qui veut être spectateur. Un service civique volontaire, parce que l'engagement est un don de soi. Un service civique ambitieux ; nous allons commencer dès 2010 à offrir à 10 000 jeunes la possibilité d'un service civique qui concernera à terme 10 % d'une classe d'âge, à peu près 70 000 jeunes. Vous voyez donc que l'on commence par 10 000 dès 2010, ce qui est quand même significatif. On ira jusqu'à 70 000 et on fera un point à ce moment-là pour voir si on va développer encore le système. Ce service civique sera consacré à des activités utiles pour la société.

Ce nouveau creuset de la citoyenneté sera donc créé avant la fin de l'année, sur la base des propositions novatrices formulées par Luc FERRY, auquel je tiens à rendre un hommage appuyé pour la qualité de son travail. Souple dans ses modalités, ce service civique sera facilement accessible aux jeunes et simple pour les organismes qui vont les accueillir. Il sera un instrument de mixité sociale, qui permettra de faire se côtoyer des jeunes qui sans lui n'auraient jamais eu la chance de se rencontrer. Et franchement, notre pays a bien besoin de mixité sociale. Le service militaire n'avait pas que des qualités (je l'ai fait) mais cela fait aussi du bien à beaucoup de jeunes de se mélanger, de se rencontrer et de passer un moment ensemble. Il n'est absolument pas question, bien sûr, de rétablir le service militaire.

Dans tous les discours on parle de mixité sociale et on en fait de moins en moins : ce service civique sera l'occasion de la faire. Il sera pleinement reconnu et valorisé parce que les jeunes qui feront le service civique en seront récompensés dans leurs études ou dans l'accès à l'emploi. Je crois beaucoup à cela, c'est un engagement que j'avais pris dans ma campagne ; il y a un don de soi des jeunes, la société a besoin de ce don. Alors cela pourrait être dans une ONG, cela pourrait être à l'extérieur, cela pourrait être à l'international, cela pourrait être auprès de personnes âgées, cela pourrait être dans un lycée, cela pourrait être dans une association. Mais bon, il y a des jeunes qui ont envie de donner d'eux-mêmes, qui n'ont pas forcément choisi après le bac une orientation professionnelle et qui, au lieu de penser à eux-mêmes, peuvent se réaliser en allant vers les autres. C'est cela le service civique. Il sera donc volontaire, mais il existera et j'en attends beaucoup.

Et on va se débrouiller pour le valoriser à la fois pour vos études et pour votre insertion professionnelle. On est en train de travailler dessus, Martin fera des propositions, mais dans mon esprit c'est quelque chose de très important qui est aussi une preuve de confiance en la jeunesse. On peut être passionné par l'Afrique, on peut être passionné par le développement, on peut être passionné par la santé, on peut avoir une expérience dans un hôpital. Pourquoi refuser cette générosité ? Vous voyez la grande logique entre aucun décrocheur accepté, une formation pour tous, aucun don de soi refusé, le service civique, l'autonomie pour chacun, des études universitaires avec une année un peu plus longue. Il y a une logique, au fond : nous vous faisons confiance. C'est cela que je suis venu vous dire.

Tout ce que nous mettons sur la table, c'est pour dire aux jeunes de notre pays : « Nous vous faisons confiance. » Mais vous faire confiance, c'est vous donner des droits et vous mettre devant vos responsabilités. C'est cela le RSA de moins de vingt-cinq ans, c'est cela les moyens pour les tuteurs ou les référents que nous allons donner. On va récompenser, aider celui qui prend la main qu'on lui tend.

Alors, bientôt -- j'ai déjà été trop long, je m'en excuse auprès de vous -- bien d'autres horizons seront ouverts, nous allons poser la question de la mobilité européenne. Là encore, et je le dis à Valérie, il n'y a aucune raison que le programme Erasmus soit réservé aux seuls étudiants les plus brillants. Tant mieux, formidable, cela marche. Moi, je veux un Erasmus des apprentis. Il n'y a aucune raison que des jeunes apprentis ne puissent pas aller suivre une formation à l'étranger, ou alors, si tel devait être le cas, c'est que l'on considère qu'un jeune apprenti vaut moins qu'un jeune étudiant. Alors qu'on le dise, mais si on ne le pense pas, alors nous allons mettre sur pied un Erasmus des apprentis ou des formations techniques et professionnelles pour qu'un jeune en formation professionnelle puisse autant profiter de l'expérience des autres qu'un jeune étudiant.



J'ajoute que la représentation institutionnelle des jeunes sera modifiée parce que je ferai rentrer un certain nombre de représentants des mouvements de jeunes dans le Conseil économique, social et environnemental, que la réforme de la Constitution m'oblige à modifier. Écoutez, on présente une institution comme les forces vives de la Nation : il n'y avait pas un jeune ! Alors disons « les forces », tout court. Cela va me faire des ennuis ce que je vais dire, mais enfin... Lorsque j'ai été installé comme Président de la République (vous savez que l'on est élu Président de la République puis que l'on attend quinze jours et on vous installe), j'étais donc été reçu dans la grande salle des fêtes de l'Élysée ; le Président du Conseil constitutionnel donne les résultats et je deviens à ce moment-là Président de la République devant les forces vives de la Nation. C'est très révélateur : les forces vives de la Nation ? Il n'y avait pas de jeunes ! Je suis allé parler deux fois au Conseil économique qui est une institution de qualité, de dialogue social, où les rapports sont passionnants, où les gens sont motivés, mais j'y ai vu si peu de femmes, si peu de jeunes. Ce n'est pas la conception que je me fais des choses.

Voilà, Mesdames et Messieurs, j'espère que vous avez compris, Madame le Maire d'Avignon, que pour moi c'était très important de venir ici, pour parler de cette politique de la jeunesse sur laquelle tant de gouvernements, tant de majorités, se sont cassé les dents, non pas par mauvaise volonté, mais parce que la jeunesse, c'est un monde si multiple. Un couple de vingt-deux ans qui a un enfant n'a pas les mêmes besoins, les mêmes aspirations, les mêmes problèmes qu'un jeune de vingt-cinq ans qui est en troisième cycle de doctorat à l'université et qui vit encore chez ses parents. C'est un monde multiple et pourtant cette jeunesse si multiple est l'avenir de la Nation. Et ce n'est pas parce que c'est multiple, parce que c'est difficile, parce que c'est complexe, parce que les mots peuvent être mal interprétés parfois qu'il ne faut pas essayer de poser les bases d'une authentique politique de la jeunesse. C'est ce à quoi je me suis essayé devant vous. Je n'ai pas voulu faire un discours grandiloquent avec citations à l'appui sur la jeunesse, son avenir, ses problèmes, ses bonheurs, son spleen, ses désirs parce que cela, c'est le plus facile à faire. J'ai voulu essayer d'apporter des réponses concrètes sur des nuds de rupture auxquels il convient de s'attaquer fortement. Voilà.

Nous aurons au Parlement un débat, et je voudrais dire aussi combien je suis reconnaissant à Valérie PÉCRESSE, à Laurent WAUQUIEZ et à Martin HIRSCH de s'être occupés de cela. Ils sont différents, nous sommes différents et pourtant nous nous sommes retrouvés sur cette politique-là parce que je crois que cette politique-là elle n'est ni de gauche ni de droite, elle est d'intérêt général. Et c'est cela qui compte, je sais parfaitement que nous serons jugés, je serai jugé au résultat, j'y suis prêt. Mais pendant les cinq années de mon mandat, mon devoir, c'est de prendre des décisions, d'assumer des choix et, dans un monde qui bouge à la vitesse où il bouge, de faire bouger notre pays qui ne peut pas rester immobile, qui ne peut pas rester conservateur, qui ne peut pas avoir peur de sa jeunesse. J'ai confiance, j'ai confiance en vous.
Merci.

